## COLLÈGE DE NOTRE DAME-DE-LÉVIS.

Cet établissement, situé dans la ville de Lévis, en face de Québec, est consacre à l'enseignement des enfants et des jeunes gens qui se destinent au commerce et à l'industrie. Il est sous la direction du Seminaire de Québec, seulement en ce qui concerne l'enseignement et la discipline.

Le cours d'études est de cinq années, partagées en cours supérieur et en

cours inferieur. Le cours inférieur, qui n'est autre chose qu'une bonne école, comprend les deux premières années. Par un arrangement conclu entre MM, les commis-saiges d'école et la corporation du collège l'école élémentaire de l'arondisse-ment de Notre-Dame-de-Lévis, se fait dans le collège même, et sous la surveillance morale de M. le Directeur, ce qui permet de recevoir dans le pensionnat des enfants plus jeunes et moins avancés, que ceux que l'on admet ordinairement dans les collèges.

Le cours supérieur comprend les trois dernières années. Les principaux objets de l'enseignement sont les langues française et anglaise, la calligraphie, la tenue des livres dans les deux langues, l'arithmérique, l'algèbre pt la géométrie, des notions élémentaires des sciences, la littérature et la rhé-

torique, l'architecture et le dessin linéaire. En dehors du cours commercial, il y a aussi quelques classes élémentaires de latin, au sortir desquelles les élèves peuvent entrer dans un collège pour

y terminer leurs études. Le prix de la pension est de \$80 payables d'avance, par tiers de \$26.67, à

l'ouverture des classes, au 15 décembre et au premier avril.

Les externes des classes inférieures payent \$0.50 par mois et ceux des classes supérieures, \$1.00.

Directeur (1864-65). M. PIERRE ROUSSEL.

Procureur et économe.

M. FÉLIX DUMONTIER.

Professeurs. MM. H. MARCEAU, . P. SAVOIE, E. MURRAY, J. L. FRANCOEUR, L. CHABOT, THOMAS WHITTY.

Professeur de Musique. M. SERAPHIN VACHON.

> 73 pensionnaires, 107 externes.